

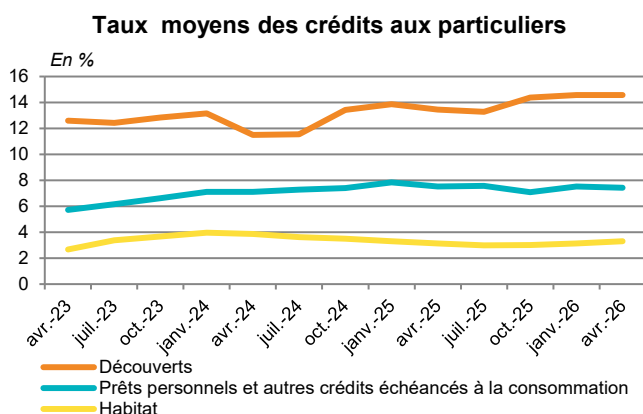
CONJONCTURE FINANCIÈRE

Taux des crédits aux particuliers en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy 2^e trimestre 2026

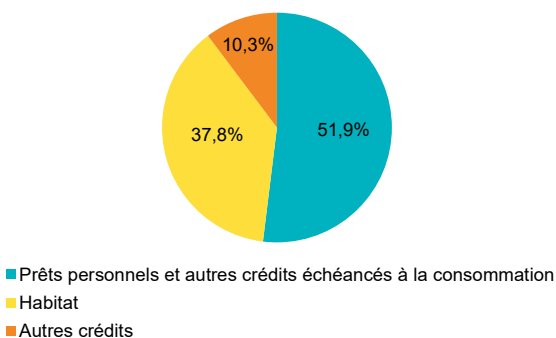
AU SECOND TRIMESTRE, DES TAUX STABLES POUR LES DÉCOUVERTS, EN HAUSSE POUR L'HABITAT ET EN BAISSÉ POUR LA CONSOMMATION

- Le **taux moyen des découverts** reste globalement stable au 2^e trimestre 2026 (-1 pnb), à 14,56 %. Sur un an, la hausse est de 112 pnb. Il représente près du double du taux moyen national (7,68 %) et demeure supérieur à celui des DROM (13,19 %). Le montant moyen des découverts atteint 614 €.
- En avril 2026, le **taux moyen des crédits à l'habitat** augmente légèrement à 3,30 % (+18 pnb sur le trimestre et +17 pnb sur un an). Il demeure à un niveau supérieur au taux moyen national (3,12 %) et quasiment égal à celui des DROM (3,31 %). La durée moyenne de financement est de 21,6 ans, pour un montant moyen des crédits accordés de 149 603 €.
- Le **taux moyen des prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation** fléchit légèrement (-8 pnb sur trois mois) et se fixe à 7,42 % (-9 pnb sur un an). Il demeure supérieur au taux moyen pratiqué à l'échelle nationale (6,37 %), ainsi que dans les autres DROM (6,93 %). Le montant moyen des crédits accordés est de 15 102 €, avec une maturité moyenne de 6,7 ans.

Caractéristiques des crédits aux particuliers en Guadeloupe et dans les Iles du Nord



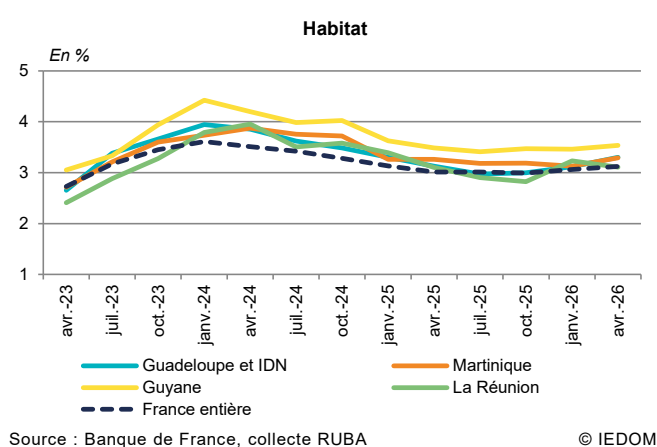
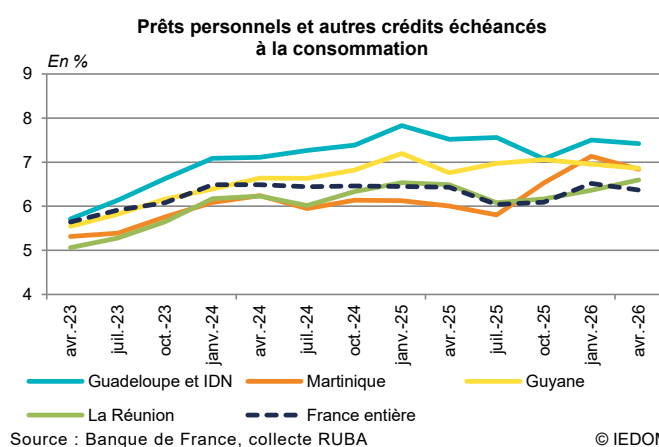
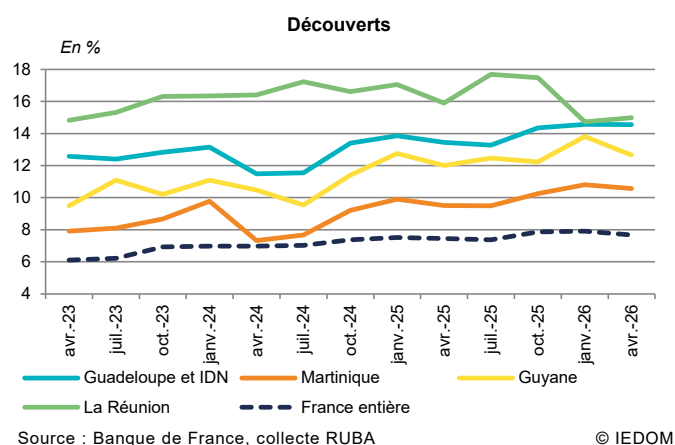
Répartition des flux de crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)



Taux moyen débiteurs en %		avr-25	juil-25	oct-25	janv-26	avr-26	Variations (en pnb)	
Guadeloupe et Iles du Nord	Découverts	13,44	13,28	14,36	14,57	14,56	112	-1
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	7,52	7,56	7,08	7,50	7,42	-9	-8
	Habitat	3,13	2,97	3,00	3,12	3,30	17	18
France entière	Découverts	7,45	7,37	7,86	7,91	7,68	23	-23
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	6,43	6,04	6,09	6,52	6,37	-6	-15
	Habitat	3,01	3,01	2,99	3,06	3,12	11	6

Sources : Iedom, Banque de France, collecte RUBA

Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Guadeloupe et dans les Iles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy). Elle prend en compte les nouveaux crédits accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête exploite environ 17 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note, ainsi que les durées moyennes de financement sont pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : F. GROH ■ Responsable de la rédaction : A. LEMAIRE

Rédaction : J. SOUKAI ■ Éditeur : IEDOM